

Centre Social Intercommunal L'Atelier



PROJET SOCIAL

2016-2019

Syndicat Intercommunal de la
Région de S^t Georges s / Loire

1



SOMMAIRE

Genèse du projet	6
Descriptif du contexte territorial	10
1- Territoire d'intervention du Centre Social	10
2- Données sociodémographiques	11
3- Instances d'animation globale et de coordination sur le territoire	11
4- Evolutions marquantes prévues (politique, urbanisme, démographie...)	11
5- Carte des acteurs influents avec le Centre Social Intercommunal sur le territoire.....	12
Problématiques et enjeux	13
1- Les forces, les atouts du territoire.....	13
2- Les faiblesses, les résistances.....	13
3- Les enjeux pour notre territoire	14
Le bilan global du projet durant la dernière période d'agrément	15
1- Impacts sur le territoire du projet social ? Degré d'atteinte des objectifs liés aux axes prioritaires du projet... ..	15
2- Rappel des quatre missions institutionnelles d'un Centre Social (Fédération des Centres sociaux) :.....	16
Conditions d'élaboration du Projet Social.....	17
Le projet 2016-2019	18
1-Les valeurs	18
2-Les défis.....	19
Animation du projet social	21
En interne	21
Schéma d'organisation	23
Organigramme.....	24
En externe.....	25
Organigramme.....	26
Le « projet accueil » de L'Atelier	26
Les fiches actions	33
A 2.1 Développer l'animation de la vie sociale (Repair Café, Cyber Centre, Echanges de Savoirs, ...).....	34
A 2.2 Emploi : communication et coordination des acteurs.....	35

A 2.3	Mobilité : promouvoir et développer la mobilité sur le territoire	36
A.3.1/2/3	Soutien à la vie associative	37
Les publics		38
Famille et Parentalité		38
Introduction		39
La famille		39
Une méthode.....		40
Un programme participatif		40
Une animatrice famille		41
Partenaires et réseaux.....		42
Un travail d'équipe		42
Un financement		43
F.1	Mettre en place une coordination, Famille/ Parentalité	44
F.2	Mieux diffuser l'information et la communication pour une meilleur orientation des familles	45
F.3	Favoriser les espaces de vie sociale et les actions de soutien à la parentalité.....	46
P 1 – Petite enfance		47
P.1.1	Assurer une coordination des acteurs en lien avec la petite enfance	48
P.1.2	Assurer une veille sur les besoins en modes de gardes pour adapter les structures et les services	49
P.1.3	Développer l'accompagnement des familles et le soutien à la parentalité	50
P 2 - Enfance		51
P.2/3.1	Poursuivre, développer et redéfinir la politique Enfance/Jeunesse.....	52
P.2.2	Accompagner la professionnalisation des animateurs et des directeurs	53
P.2.3	Développer les mutualisations.....	54
P.2.4	Favoriser les échanges de pratiques	55
P 3 – La jeunesse		56
P.3.2	Poursuivre le développement des activités jeunesse et les mutualisations	57
P.3.3	Mettre en place une cellule de veille et de prévention auprès des jeunes et des familles.....	58
P 4 – Les séniors		59
P.4.1	Développer la coordination.....	60
P.4.2	Favoriser les espaces de vie sociale et les actions de soutien aux séniors.....	61
P.4.3	Mieux diffuser l'information et la communication pour une meilleure orientation des séniors.....	62

Méthode d'évaluation du projet	63
1. Démarche d'évaluation	63
2. Analyse de revue des projets	64
3. Valeurs ajoutées du projet	66
4. Indicateurs d'évaluation	69



Renouvellement de l'agrément du Centre Social

Date du premier agrément : 2003

Echéance de l'agrément actuel : décembre 2015

Genèse du projet

2002 et avant

- *Création du Syndicat Intercommunal de la Région de Saint Georges/Loire pour la gestion des compétences relevant entre autres du domaine social*

2003

- *Création du Centre Social Intercommunal de la Région de Saint Georges/Loire*
- *Conventionnement avec le Syndicat Intercommunal de la Région de Saint Georges/Loire*
- *Rédaction du premier projet du Centre pour la période 2004/2007*
- *Ouverture au public du Centre Social au 2 rue des Lauriers à St Georges/Loire*
- *Recueil des informations et édition du guide cantonal des sports, loisirs, services et associations*

2004 - 2007

- *Conventionnement du Centre Social avec la Caisse d'Allocations Familiales sur la base du projet 2004/2007*

- *Construction d'une démarche collective à l'échelle intercommunale en lien avec la MSA*
- *Signature d'un contrat de développement social local (CDST) avec la MSA*
- *Mise en place d'un pré projet de CSI pour l'année 2003*

- *Création du site Internet et du journal intercommunal d'informations « A la Cantonade »*
- *Mise en place des Echanges de Savoirs*
- *Mise en place de l'appui à la vie associative (Conventionnement Impact Emploi)*
- *Mise en place du Transport Solidaire avec l'association Eclair'Âge*
- *Commission des salariés agricoles*
- *Etude sur les attentes des familles pour les CLSH*
- *Mise en place de l'action « Atouts jeunes »*
- *Rencontre avec les élus des communes chargés de la communication*

- *Diagnostic et orientation pour la signature des contrats enfance et temps libres*
- *Création du groupe Parentalité et constitution du REAAP*

- *Mise en place du Transport Adapté avec Eclair'Âge*
- *Mise en place des cours informatique*
- *Ouverture de la Halte-Garderie fixe « Mille pattes »*
- *Signature des contrats enfance et temps libres par le SIRSG et les communes*
- *Coordination des contrats confiés au Centre Social*
- *Labellisation PLAIA*
- *Conventionnement « Envie d'agir »*
- *Conventionnement « Pass' Culture Sports »*
- *Présentation publique des résultats de l'évaluation du CDST (Convention de Développement Social Territorial)*
- *Nouveaux locaux au 6 rue Théophile Harrault et ouverture au public 5 jours par semaine*
- *Recrutement d'un Coordinateur Enfance/ Jeunesse*
- *Recrutement d'un agent administratif*
- *Recrutement d'un animateur jeunesse pour le secteur St Jean/St Léger/St Martin*

- *Appui aux accueils périscolaires et centres de loisirs*
- *Démarrage des animations jeunesse intercommunales*
- *Mise en place d'un point d'accès Internet pour le public*
- *Etude sur les portages de repas dans les communes du canton*
- *Formation baby-sitting*
- *Agrément jeunesse et sports « Education Populaire »*
- *Transfert du poste d'animateur jeunesse de Saint Georges s/Loire au CSI*
- *Recrutement d'une animatrice jeunesse pour le secteur de Champtocé sur Loire/ Saint Germain des Prés*
- *Diagnostic de territoire partagé*
- *Rédaction des projets de développement de l'accueil de la petite enfance*
- *Réflexion sur la mise en place d'un observatoire des besoins en garde d'enfants*
- *Agrément ANCV (chèques vacances)*
- *Forum sur le métier d'Assistant(e)s Maternel(le)s*

2008 - 2011

- *Le travail en partenariat avec la Boite à Malice est devenu plus important.*
- *Une commission sur la petite enfance a été animée, en lien avec les collectivités et les services « Petite Enfance ». Une réflexion particulière a eu lieu sur le suivi de la Halte-Garderie itinérante « l'Escargol ».*
- *Le service bénévole « SOS Panne de Garde » a été mis en place.*
- *Déclaration DDCC de tous les accueils périscolaires, dans le respect de la réglementation*
- *95 % du personnel formé (BAFA) avec la FOL et toutes les communes*
- *Création d'outils pour accompagner à la gestion (pointage)*
- *Accompagnement sur les aspects financiers et le CEJ*

- *Mise en place d'études surveillées répondant aux besoins des parents*
- *Accompagnement dans les projets d'aménagement de locaux pour différents accueils périscolaires*
- *Mise en relation des salariés pour compléter les temps de travail*
- *Accompagnement de stagiaires BAFD*
- *Accompagnement sur BP et CR et fonctionnement de l'association*
- *Développement de projets intergénérationnels et en cohérence entre les différents acteurs qui interviennent sur le territoire*
- *La mutualisation entre associations se développe petit à petit (matériel,...)*
- *Création de la bourse Coup de Pouce*

- *Accompagnement des jeunes vers les dispositifs. Ils déposent de plus en plus de projets.*
- *Temps de réflexion avec les collègues pour coordonner les actions des différents acteurs*
- *Thématique développée sur l'alcoologie qui a permis d'identifier un plan d'intervention avec les communes et des partenaires spécialisés*
- *Accompagnement de jeunes sur PSC1, BSR, BAFA*
- *Organisation du forum des jobs saisonniers*
- *Développement de la mobilité via le mini bus*
- *Grand développement et diversification de l'offre d'animation jeunesse par le CSI et les accueils de loisirs*
- *Une dynamique impliquant des parents a été lancée dans le cadre du REAAP autour de la thématique du jeu.*
- *Un travail conséquent a été réalisé auprès de l'association Eclair'Âge pour assurer le développement et le fonctionnement du Transport Solidaire.*
- *Au travers des activités jeunesse, échanges de savoirs et REAAP, un certain nombre d'activités inter générationnelles ont pu être mise en œuvre.*

- *Un grand nombre d'associations (environ 150) ont été soutenues dans les domaines suivants : petite enfance, seniors, accueils périscolaires, jeunesse, famille, parents d'élèves, sports et loisirs, économie, ...*
- *Une plaquette d'information des modes de gardes et activités pour les enfants de 0 à 17 ans.*
- *Amélioration sur la communication des activités enfance/jeunesse*
- *Création d'un groupe de réflexion avec des élus pour appréhender le développement des ALSH et l'adaptation de leur fonctionnement dans un souci de cohérence*
- *Passage de 4 à 6 CME plus un Conseil de Jeunes*
- *Développement de projets communs à l'ensemble des CME (visite de l'Assemblée Nationale, ravivage de la flamme du soldat inconnu)*
- *Les Enfantsloires, temps fort d'envergure a été mis en place sur une semaine complète pour mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par la parentalité. Travail réalisé en lien avec le Canton de Chalonnnes*
- *Un groupe de jeunes (12 jeunes de 15 à 18 ans) du territoire s'est mobilisé pour travailler sur la problématique de la mobilité. Un projet d'auto-stop sécurisé VAP (Voiture à Partager) est depuis en cours de réalisation.*

2012 - 2015

- *Déménagement du Centre Social dans des locaux plus adaptés*
- *Création d'un Cyber Centre*
- *Aménagement d'une cuisine pour des ateliers*
- *Mise en place d'une location de gobelets réutilisables*
- *Développement de la communication : plaquette projet social / facebook / Totem*
- *Mise en place d'un accompagnement sur la stratégie de communication*
- *Travail sur la visibilité par un nom : L'Atelier, démarche participative avec les habitants pour déterminer le nom*

- *Nouvelle identité graphique*
- *Passage des animateurs à 35h*
- *Diagnostic sur la mobilité*
- *Développement d'un projet Repair Café*

- *Accompagnement de la Boite à Malice et du SIRSG dans la transformation de la micro crèche et de la Halte-Garderie itinérante en multi-accueil sur la commune de Saint Georges s/Loire*

- *Accompagnement de la mise en place de la Réforme des Rythmes Scolaires*
- *Ecriture d'un Projet Educatif Intercommunal*
- *Création d'un poste de Coordination des Différents Temps de l'Enfant*

- *De plus en plus de projets de jeunes*
- *Mise en place de la Soirée des Oscars pour valoriser l'engagement des jeunes*
- *Expérimentation d'un accueil jeune centralisé « Radis Beach »*
- *Accueil d'une volontaire Européenne*
- *Mise en place d'un Point Information Jeunesse*

- *Animations et projets famille*
- *Création des 24h couture*
- *Création du Café des Parents*
- *Soutien de la création de Jardins Familiaux*
- *Mise en place de permanences Conseil Conjugal et Familial*
- *Mise en place de permanences d'un Educateur de prévention*

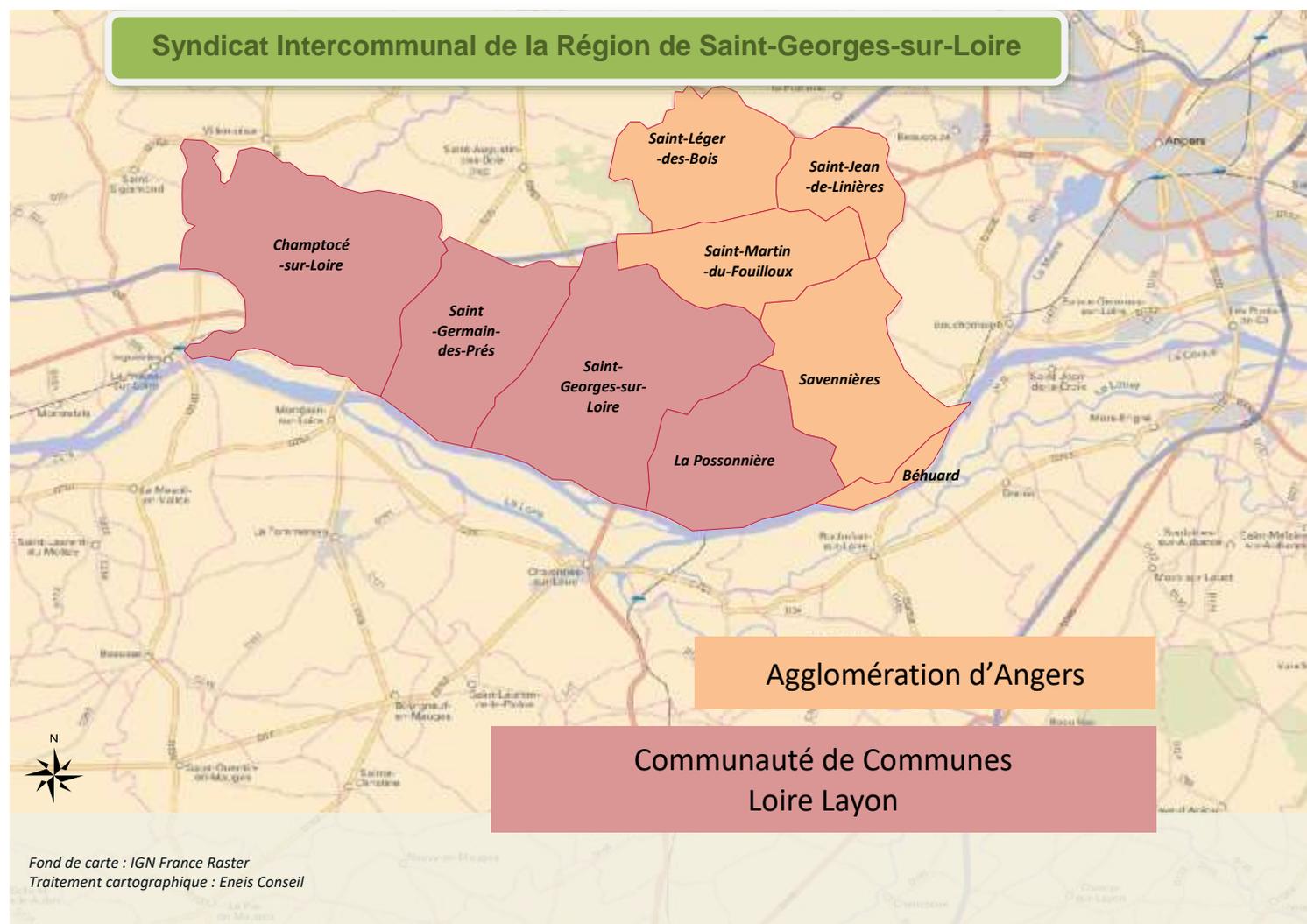
- *Reprise des services de l'association Eclair'Âge : Transport Adapté, Transport Solidaire, visiteurs à domicile et mis en place d'une commission Seniors*
- *Coordination et animation de la semaine bleue*
- *Projet Habitat Seniors avec Saint Jean de Linières*
- *Développement des visiteurs à domicile sur La Possonnière*
- *Mise en place d'ateliers Peps et d'ateliers du bien vieillir pour les seniors*

- *Développement du soutien à la vie associative*
- *Mise en place d'une permanence de Profession Sport Loisirs*

- *Réalisation d'un diagnostic partagé élargi à d'autres communes de l'ancien canton de Chalonnnes dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale*
- *Ecriture du projet social 2016 / 2019*

Descriptif du contexte territorial

1- Territoire d'intervention du Centre Social



2- Données sociodémographiques

Cf. *Diagnostic partagé du territoire* (deux documents : diagnostic quantitatif effectué par ENEIS conseils et diagnostic qualitatif) :

- Situation géographique et implantation du territoire en termes de réseaux
- Population, éléments démographiques (nombre d'habitants, indicateurs de précarité, naissances...)
- Cadre de vie et caractéristiques socio-économiques du territoire (emploi, taux de chômage, habitations, mobilité...)
- Animation globale à destination des différents publics : seniors, familles, jeunesse, enfance, petite enfance...
- Préservation du lien social autour de la culture, de la santé, de l'alimentation, de l'environnement, du soutien à la vie associative...

3- Instances d'animation globale et de coordination sur le territoire

En termes d'animation globale, l'instance du territoire concernée est le Syndicat Intercommunal de la Région de Saint-Georges-sur-Loire (SIRSG). Il regroupe les communes de l'ancien « canton » de Saint-Georges-sur-Loire qui ont choisi de mettre leurs moyens en commun pour traiter les questions relatives à la petite enfance, à la jeunesse et aux problématiques sociales de manière générale. En parallèle, ce sont les associations intercommunales qui animent et coordonnent les actions sur le territoire. A ce jour c'est le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s « la Boîte à Malices » qui gère les structures petite enfance sur le territoire. Le Centre Social Intercommunal est chargé de la coordination globale de l'ensemble des publics (seniors, familles, jeunesse, enfance, petite enfance) et de l'animation sociale transversale (soutien à la vie associative notamment).

4- Evolutions marquantes prévues (politique, urbanisme, démographie...)

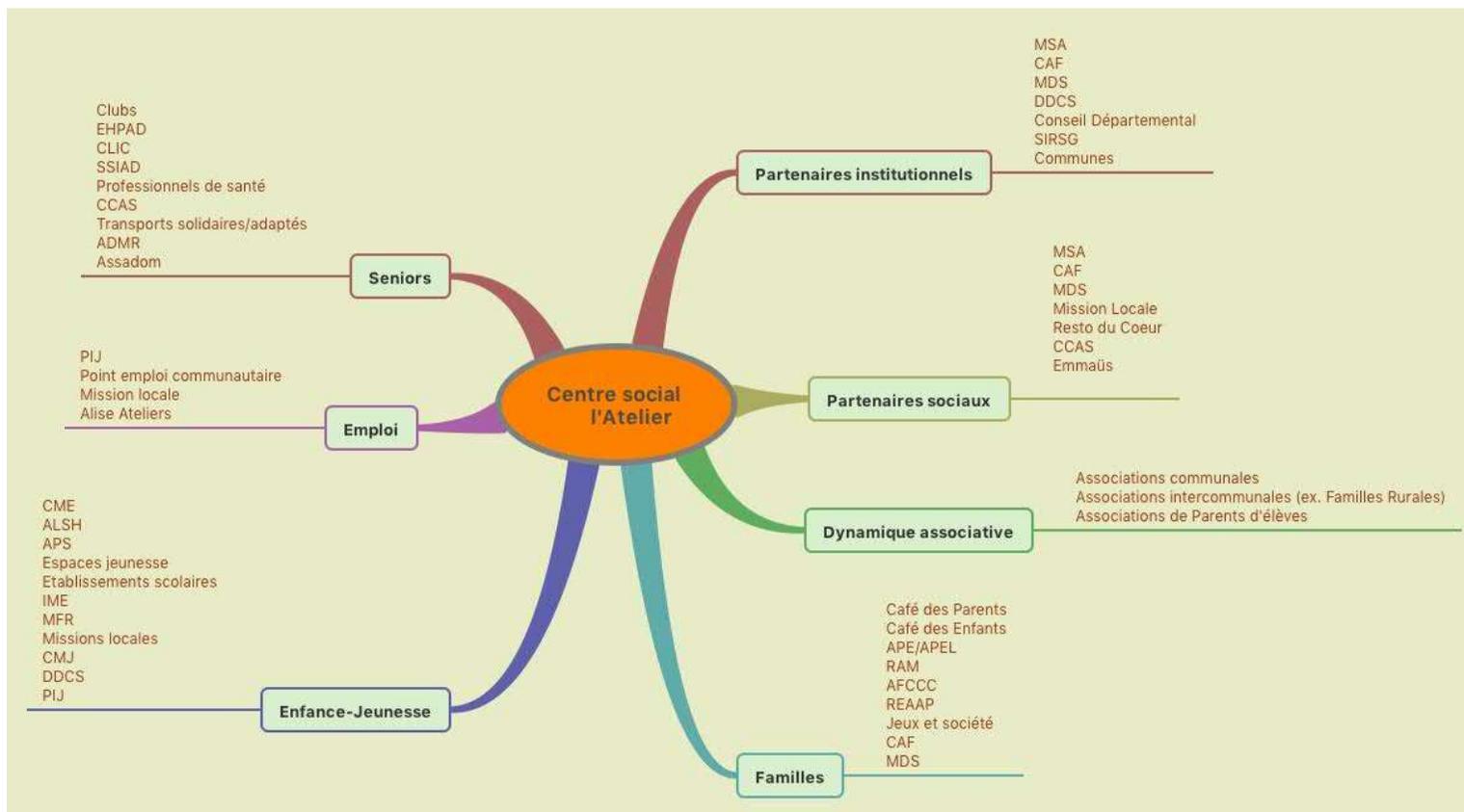
Parmi les évolutions qui peuvent marquer de manière significative l'action du Centre Social, nous pouvons noter plusieurs éléments :

- D'une part, au regard des statistiques, l'évolution démographique du territoire qui se poursuit à travers l'arrivée de nouvelles populations et le vieillissement de la population déjà présente. Notons également la classe d'âge creuse des 18-24 ans qui migrent en dehors du territoire pour leurs

études supérieures. Ce phénomène pose de grands enjeux en matière d'animation de lien social, d'accompagnement, de la disponibilité et de l'adaptation des services.

- Nous pouvons noter d'autre part l'enchevêtrement des instances territoriales (Communauté d'Agglomération, Communauté de Communes, Syndicat Intercommunal...) : la multiplicité de ces instances ne rend pas toujours très lisible la répartition des compétences, ne favorisant donc pas une action cohérente sur le territoire. La loi NOTRe, votée en juillet 2015, a pour objectif politique de clarifier les compétences entre les différents échelons territoriaux. Les changements prévus concernent les Communautés de Communes et ne peuvent être menés sans une réflexion en parallèle sur le regroupement des communes en Communes Nouvelles. Le projet de fusion entre les trois Communautés de Communes : Loire-Layon/Coteaux-du-Layon/Loire-Aubance, est en cours et sera mise en œuvre en janvier 2017. Cette réforme territoriale aura un impact sur le projet social du Centre Social.

5- Carte des acteurs influents avec le Centre Social Intercommunal sur le territoire



Problématiques et enjeux

(Cf. Bilan du projet de centre précédent)

1- Les forces, les atouts du territoire

- Le cadre de vie et l'environnement : proximité des deux bassins d'emplois et des services riches et variés d'Angers et de Nantes,
- La nature environnante et le patrimoine local sont des atouts majeurs pour le territoire,
- La région de Saint-Georges-sur-Loire fait preuve d'une grande vitalité associative (associations communales mais aussi à vocation intercommunale),
- On dénombre plusieurs services et partenaires de proximité sur le territoire, évitant les déplacements sur Angers (MDS, AFCCC, Centres Communaux d'Action Sociale, Centre Social, CAF, Missions locales...),
- Les élus locaux poursuivent leur volonté de promouvoir le développement social local en collaboration avec les acteurs bénévoles et professionnels du territoire,
- La forte présence des familles sur le territoire constitue un terreau dynamique pour la mise en place d'espaces de vie sociale,
- On dénombre une répartition équilibrée des établissements scolaires et des accueils périscolaires (depuis la réforme),
- Les accueils de loisirs et les espaces jeunesse sont répartis de façon homogène sur l'ensemble du territoire,
- Il y a un équilibre entre l'offre et la demande en modes de gardes sur le Syndicat Intercommunal de la Région de Saint Georges sur Loire,
- L'existence d'espaces et de structures d'animations sociales (Café des habitants ; Centre Sociaux ; Familles Rurales...)

2- Les faiblesses, les résistances

- Le territoire est étendu : près de 25 Km d'Ingrandes-sur-Loire à Saint-Jean-de-Linières,
- Les transports en communs (train et bus) laissent de nombreux insatisfaits concernant leurs horaires (problèmes d'amplitudes et de souplesse sur la journée et sur la semaine) et concernant les zones desservies, trop éloignés du domicile,
- Les structures administratives sont nombreuses, et à l'image de la situation nationale, constituent un « mille-feuille » institutionnel rendant difficilement lisible la cohérence des projets ainsi que les compétences par les acteurs et les habitants,
- Il existe de fortes disparités socio-économiques entre l'Ouest et l'Est de la région de Saint-Georges-sur-Loire,
- Le tissu économique est globalement pauvre en emploi : les personnes en activité doivent se déplacer sur les communes alentours,

- Le développement de la population est rapide et pose des questions sur les capacités d'intégration des nouveaux habitants dans les communes du territoire,
- Les collèges d'Ingrandes-sur-Loire et de Saint-Georges-sur-Loire sont saturés,
- Il n'y a pas d'offre en établissement secondaire sur le territoire : lycéens et étudiants sont obligés de se déplacer hors du territoire pour la poursuite de leur(s) scolarité/études. On observe donc que la classe d'âge des 18-24 ans est creuse et sous-représentée sur le territoire,
- Le territoire fait face à un vieillissement de la population et doit donc maintenir un état de veille sur les besoins et problématiques rencontrés par les seniors,
- Près de la moitié des personnes âgées de 80 ans ou plus vivent seules et il y a un problème majeur d'adaptation des logements pour ces personnes,
- Si la dynamique associative est bien réelle sur le territoire, les acteurs et les énergies sont dispersés,
- Quels que soient les domaines, la communication est diffuse et les mises en lien entre les acteurs se font difficilement,
- On dénote des problèmes d'accessibilité des droits fondamentaux et des services de bases, notamment pour les personnes en difficulté,
- Avec les restructurations des structures institutionnelles (type CAF et Maison Départementale des Solidarités), la proximité avec les habitants se délite,
- Avec le développement des horaires atypiques dans le cadre de l'emploi, il est fait état d'une volonté de développer la veille sur les besoins en modes de garde.

3- Les enjeux pour notre territoire

- Développer le « pouvoir d'agir des habitants » : réussir l'intégration des populations et favoriser leur implication dans la vie locale,
- Favoriser l'accueil, la communication et l'orientation de tous les publics sans discrimination,
- Poursuivre et ancrer localement les espaces et les dispositifs d'animation sociale sur le territoire,
- Développer (lieu central mais aussi secteurs décentralisés) des espaces de rencontres et de vie sociale,
- Améliorer la visibilité et la lisibilité des actions du Centre Social, de ses partenaires et des autres acteurs du territoire,
- Poursuivre le soutien et l'accompagnement des dynamiques associatives,
- Développer la coordination des projets, la mise en lien entre les acteurs et les mutualisations entre les structures, dans une dynamique intercommunale,
- Développer l'intégration des familles, les projets et les services permettant leur engagement au même titre que l'ensemble des publics,
- Maintenir un point de vigilance auprès de la population vieillissante afin que celle-ci vive au mieux le passage à la retraite, mais aussi celui à une dépendance plus ou moins importante,
- Permettre aux jeunes de pouvoir s'impliquer dans des projets et de pérenniser ces engagements en facilitant leur installation dans le territoire.

Le bilan global du projet durant la dernière période d'agrément

1- Impacts sur le territoire du projet social ? Degré d'atteinte des objectifs liés aux axes prioritaires du projet...

<p>Participation des habitants / Liens / Communication</p> <p>Manque de communication avec les habitants. Nous avons des supports mais ils ne suffisent pas toujours et ont besoin d'être mieux déployés.</p> <p>Comment aller à la rencontre des habitants et de façon plus régulière ?</p> <p>Comment permettre aux habitants de prendre la parole ?</p> <p>Nous devons pouvoir nous appuyer sur des partenaires, des habitants, des relais pour transmettre les informations.</p> <p>Cela implique des messages clairs et une stratégie de communication efficace et organisée.</p> <p>Nécessité de rendre notre projet lisible pour qu'il soit communiqué plus facilement et transmis pas seulement par les bénévoles et professionnels.</p> <p>Nécessité de valoriser L'Atelier comme un lieu ressource pour les habitants, les associations, les élus, les partenaires.</p> <p>Attention à l'équilibre Elus / Habitants dans la conduite du projet. Nous devons permettre aux habitants d'être acteur de L'Atelier.</p> <p>Nécessité également d'avoir un portage partagé des actions bénévoles / salariés. Les salariés ne doivent pas porter seuls les actions, il faut renforcer l'implication des habitants (tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin).</p> <p>Point d'attention sur les futurs découpages territoriaux. L'Atelier a besoin d'un interlocuteur avec qui échanger pour mener à bien son projet et être soutenu. Une cohérence territoriale est indispensable pour que L'Atelier puisse réaliser son travail de veille sur les besoins, de ressource auprès des habitants et de coordination des acteurs.</p>	<p>Plaquette de présentation de L'Atelier : projet et actions</p> <p>Communiquer sur la fonction « lieu ressource »</p> <p>Développer le site Internet pour recenser les actions et les projets sur le territoire. Plus de liens avec les initiatives du territoire (association, co-voiturage, programme culturel, ...)</p> <p>Editer la Lettre d'Infos à partir du site</p> <p>Identification des relais (associations, Mairies, habitants, ...) et rencontres régulières pour les tenir informés des actions et du projet</p> <p>Stratégie de communication par actions et/ou secteur d'activité (bulletins municipaux, presse, sites partenaires, réseaux sociaux, affichage, tractage, ...)</p> <p>Besoin d'appeler, de solliciter de manière ciblée les habitants pour les inviter sur les projets non pas comme consommateurs mais comme « consom'acteurs »</p> <p>Créer des espaces de convivialité à L'Atelier et sur les différentes communes pour favoriser la rencontre avec les habitants</p> <p>Renforcer le travail des commissions en associant les habitants</p>
---	---

2- Rappel des quatre missions institutionnelles d'un Centre Social (Fédération des Centres sociaux) :

- Un équipement de quartier à **vocation sociale globale** : ouverture à l'ensemble de la population habitant à proximité, accueil, animation, activités et services à finalité sociale.
- Un équipement à **vocation familiale et pluri-générationnelle** : lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels, développement des liens familiaux et sociaux.
- Un **lieu d'animation sociale** : prise en compte de la demande sociale et des initiatives, développement de la vie associative.
- Un lieu **d'interventions sociales concertées et novatrices**, basé sur le **développement du partenariat**.



Conditions d'élaboration du Projet Social

✕ Démarche participative du diagnostic territorial :



⇒ Un travail qualitatif de terrain, de rencontres et d'enquêtes avec les habitants, élus, professionnels, bénévoles et autres acteurs du territoire.

⇒ Un travail quantitatif, de recueil de données statistiques effectué en parallèle par un Cabinet, « Eneis Conseils ».

⇒ Une formation de trois jours, dispensée par la Fédération Régionale des Centres Sociaux sur la thématique de l'accueil dans un Centre Social.

Le projet 2016-2019

OBJECTIF GENERAL:

Favoriser l'intégration et la participation des habitants et développer les liens sociaux sur le territoire.



1-Les valeurs

VALEURS		
Dignité humaine	Solidarité	Démocratie
<ul style="list-style-type: none"> • Respect dialogue et écoute de tous. Se comprendre et tolérer la différence quel que soit la culture, l'origine et les conditions sociales, la façon de vivre. • Etre attentif aux besoins des autres, équité. • Ecouter et soutenir • Créer du lien • Accessibilité des activités pour tous et pour tous les âges. • Accueil et réponse adaptée aux besoins. • Apprendre à se connaître, échanger nos savoirs. • S'engager, s'investir 		

2-Les défis

Communication :

- Identifier et utiliser de nouvelles formes de communication ou réactualiser les existantes
- Création d'un document facile à reprendre dans l'année, à avoir sous le coude
- Une communication pour mieux mobiliser, mieux faire participer, mieux se faire connaître
- Trouver des « relais » à la communication dans les différentes communes
- Faire connaître les services, les actions
- Communication vers les collèges
- Faire que le nom de L'Atelier soit moins synonyme d'aide matérielle pour un public défavorisé
- Valoriser les actions pour donner une meilleure visibilité à notre action
- Communication et visibilité du Centre Social qui passe par le lien avec les habitants
- Pouvoir communiquer vers tous les habitants du territoire

Mobilisation, participation :

- Mobiliser des bénévoles venant de publics les plus divers et porteurs de projets
- Avoir un Conseil d'Administration représentatif de la diversité de la population du territoire
- Proximité géographique pour être au plus près des gens, des associations... aller à la rencontre de la population, trouver l'équilibre entre le local et le « tous ensemble »
- Créer du lien intergénérationnel, de la mixité sociale. Faire moins d'individuel et plus de « ensemble ». Drainer le maximum de public dans un même espace (enfants, ados, parents, grands-parents...)
- Aller chercher de nouveaux adhérents en mobilisant les adhérents actuels (un adhérent invite une autre personne pour une découverte)
- Faire rentrer les associations, aller les chercher et travailler avec
- Mise en place de temps de convivialité pour croiser des personnes, se rencontrer sous forme d'évènements
- Valoriser la notion de plaisir de l'investissement dans la vie des communes et des associations

Se tourner vers demain :

- Recherche de nouveaux financements, de nouvelles ressources
- Créer de l'économie sur le territoire
- Travailler en complémentarité avec le SIRSG. Coordination et travail avec le Syndicat (reprendre une autre place), travailler ensemble, faire appel à nous comme technicien
- Etre acteur des changements de territoire, ne pas subir mais être acteur de l'harmonisation
- Développer l'ensemble des secteurs
- Mode de consommation : accompagner, mutualiser les achats groupés pour mieux consommer
- Enjeu de l'environnement (tri, co-voiturage, déplacements à pied)

- Continuer d'exister, résister

PROJET SOCIAL 2016/2019

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE GLOBALE			
A1. Accueil, information, communication, orientation	A2. Animations du lien social par thématiques	A3. Soutien à la vie associative	
A1.1- Développer la visibilité de L'Atelier : le projet, les animations et les services	A2.1- Développer l'animation de la vie sociale (<i>Repair Café, Cyber Centre, etc.</i>)	A3.1- Développer la coordination et les mutualisations	
A1.2- Favoriser l'accueil, la communication et l'orientation de tous les publics	A2.2- Emploi : communication et coordination des acteurs	A3.2- Développer un travail sur le renouvellement des bénévoles associatifs	
A1.3- Accompagner, coordonner et développer la communication des initiatives des habitants et des services	A2.3- Mobilité : promouvoir et développer la mobilité sur le territoire	A3.3- Accompagner les associations dans leurs fonctionnements	
PUBLICS			
FAMILLES/PARENTALITE :			
F1. Mettre en place une coordination Famille/Parentalité.	F2. Mieux diffuser l'information et la communication pour une meilleure orientation des familles.	F3. Favoriser les espaces de vie sociale et les actions de soutien à la parentalité.	
P1- Petite enfance	P2- Enfance	P3- Jeunesse	P4- Seniors
P1.1- Assurer une coordination des acteurs en lien avec la petite enfance	P2/3.1- Poursuivre, développer et redéfinir la politique Enfance/Jeunesse.		P4.1- Développer la coordination
P1.2- Assurer une veille sur les besoins en modes de gardes pour adapter les structures et les services	P2.2- Accompagner la professionnalisation des animateurs et des directeurs.	P3.2- Poursuivre le développement des activités jeunesse et les mutualisations.	P4.2- Favoriser les espaces de vie sociale et les actions de soutien aux Séniors.
P1.3- Développer l'accompagnement des familles et le soutien à la parentalité.	P2.3- Développer les mutualisations entre les structures.	P3.3- Mettre en place une cellule de veille et de prévention auprès des jeunes et des familles.	P4.3- Mieux diffuser l'information et la communication pour une meilleure orientation des Séniors.
	P2.4- Favoriser les échanges de pratiques.		

FIL ROUGE : L'ENVIRONNEMENT

Animation du projet social

Le fonctionnement du Centre Social et l'animation du projet social dépendent du travail collectif engagé entre l'ensemble des acteurs. La pierre angulaire des Centres Sociaux réside dans le fait que chacun, quel que soit son statut (bénévole, salarié, partenaire, élu, habitant...) participe au développement du projet.

Au Centre Social L'Atelier, cette volonté de concertation entre l'ensemble des acteurs, est organisée à travers le schéma suivant :

En Interne

- ✘ Le **Conseil d'Administration** : instance responsable des orientations préconisées par le Centre Social, elle est composée d'habitants du territoire, mais aussi d'élus, de partenaires institutionnels, de Conseillers Municipaux, d'associations intercommunales et aussi d'élus du Conseil Départemental et du Syndicat Intercommunale. Le Conseil d'Administration se réunit de 4 à 5 fois par an.
- ✘ Le **Bureau** : il est composé de 6 personnes, qui sont des habitants du territoire. Cette instance décisionnelle est chargée d'assurer la gestion quotidienne du Centre Social L'Atelier. Il représente la structure dans les différentes commissions. Le Bureau se réunit une fois par mois.
- ✘ Le **G2** : Instance réduite, le G2 est composé du Président et du Directeur, avec si besoin, le Coordinateur Enfance-Jeunesse. Il a pour objet le suivi régulier des activités du Centre, les affaires courantes. Il se réunit une fois par mois, voire tous les quinze jours.

La **Commission du Personnel** : groupe de 3 ou 4 personnes en charge des ressources humaines : ce groupe a pour mission de préparer le travail pour présentation au Bureau, il peut aussi valider des dossiers urgents.

La **Commission Finances** : elle est composée du Trésorier, du Directeur, du Président, elle prépare :
Les budgets prévisionnels, les comptes de résultats, la présentation des comptes au CA.
Propose des analyses.

Le **Groupe Comptabilité** : il est composé du Trésorier, de la Comptable, du Directeur. Ce groupe a en charge les affaires courantes en comptabilité. Le Trésorier vient vérifier la caisse et les remises de chèques avant chaque remise en banque. Ce groupe réalise le plan de trésorerie

- ✘ **L'équipe des salariés** du Centre Social : équipe composée de la Direction, de la Coordination, du pôle accueil-administratif, de l'équipe enfance-jeunesse qui contribuent ensemble à la mise en œuvre du projet. Les professionnels se réunissent une fois par mois en présence du président pour échanger sur les actualités, les dernières informations nécessaires au bon fonctionnement de la structure.

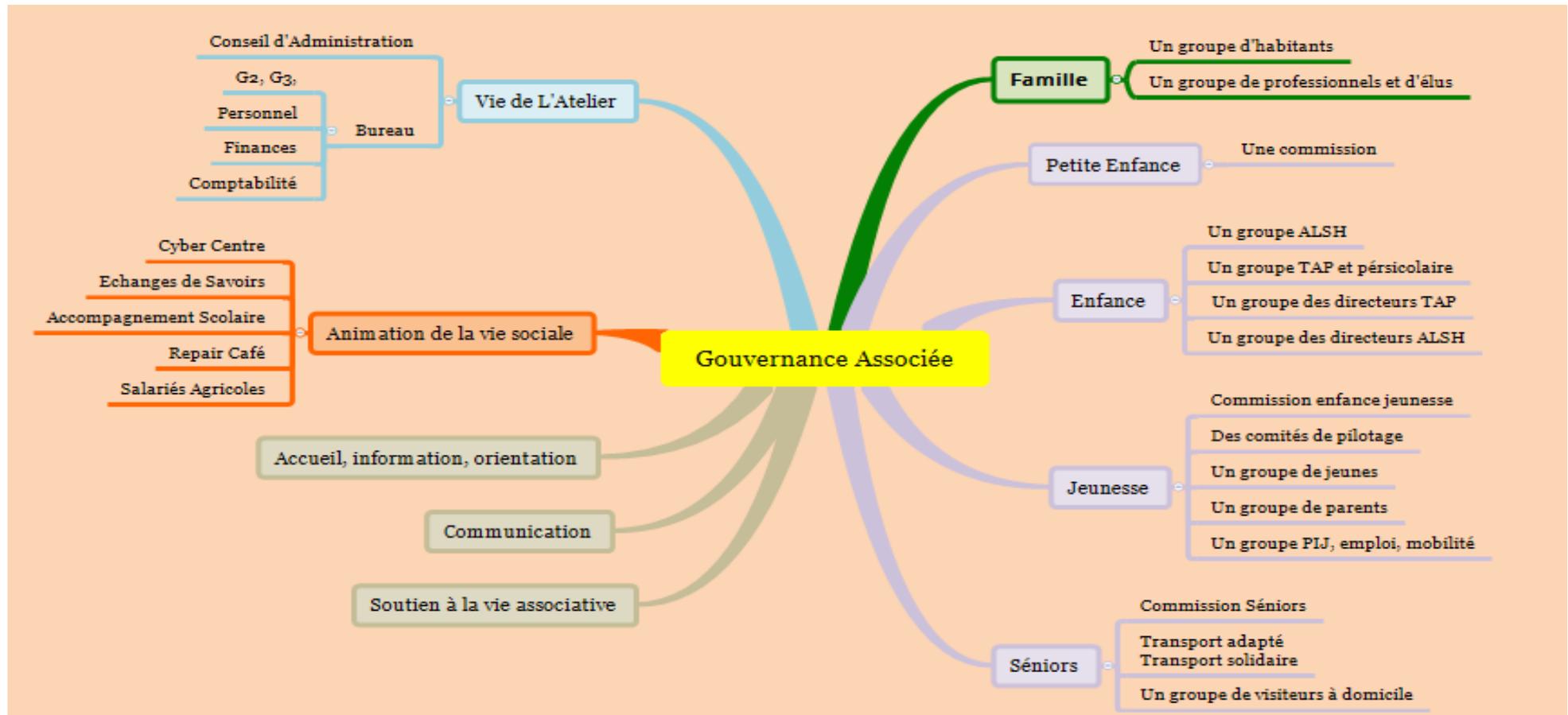
L'équipe jeunesse se réunit en parallèle :

- tous les quinze jours pour assurer le bon fonctionnement du secteur enfance/jeunesse,
 - deux jours par an pour effectuer l'évaluation du projet et mettre en place des moyens les plus adaptés possibles.
- ✘ Les **Commissions** : elles sont composées de bénévoles, d'habitants, de partenaires et de salariés. Elles sont mises en place dans les différents secteurs d'activités du Centre Social et sont à renforcer dans le cadre du nouveau projet social pour développer le pouvoir d'agir des habitants. :
 - Enfance-Jeunesse,
 - Informatique,
 - Seniors,
 - Familles,
 - Echanges de Savoirs.

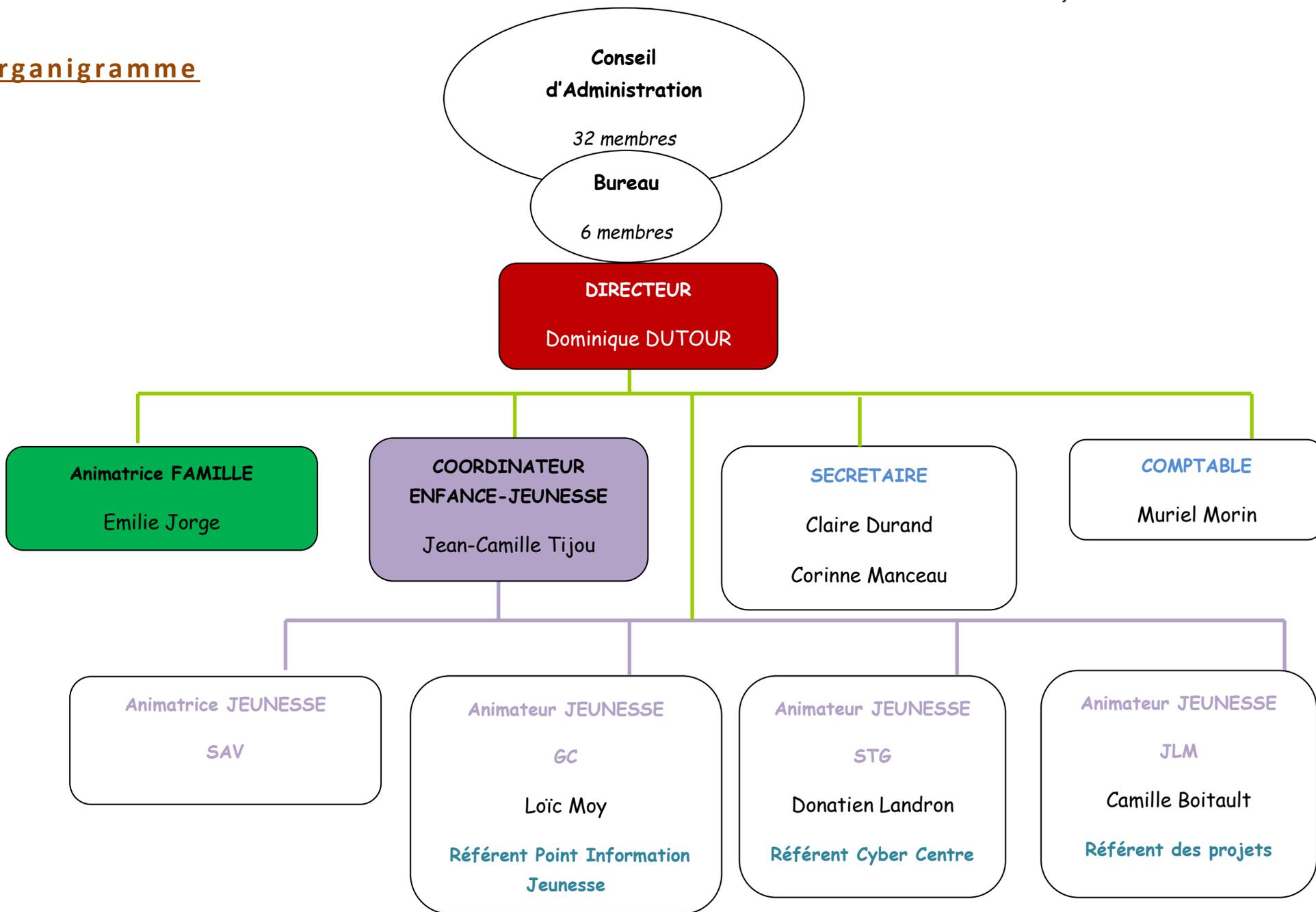
Elles sont au cœur de l'animation du projet social car c'est au sein de ces commissions que s'organise l'activité du Centre Social. Minimum une réunion par an.

- ✘ Les **groupes de travail** : ils sont composés d'habitants, de professionnels, un membre du Bureau n'est pas obligatoire. Ils organisent leurs activités, leurs réunions à leur rythme. Aucune dépense supplémentaire sans passage par le Bureau, pas de contacts avec des partenaires sans avis du Directeur ou du Bureau.
- ✘ Les **comités de pilotage jeunesse** : ils permettent de rassembler localement les élus chargés de la jeunesse, le responsable (élu) jeunesse du Centre Social ainsi que le Coordinateur Jeunesse. Ces différents acteurs se réunissent 4 à 5 fois par an pour étudier et programmer la dynamique jeunesse sur le territoire. Ce lieu de concertation entre élus et professionnels est un maillon essentiel qui permet de répondre au mieux aux besoins du terrain.
- ✘ Le **Groupe Projet Social** (GPS) : composé de bénévoles, d'élus communaux, de professionnels et de partenaires : il se réunit une fois par mois, en fonction de l'actualité du projet social (renouvellement d'agrément CAF, évaluation...). Il est le comité technique pour la réactualisation du projet social, impulse les orientations et est chargé d'accompagner le déroulement du projet social dans la durée.

Schéma d'organisation



Organigramme

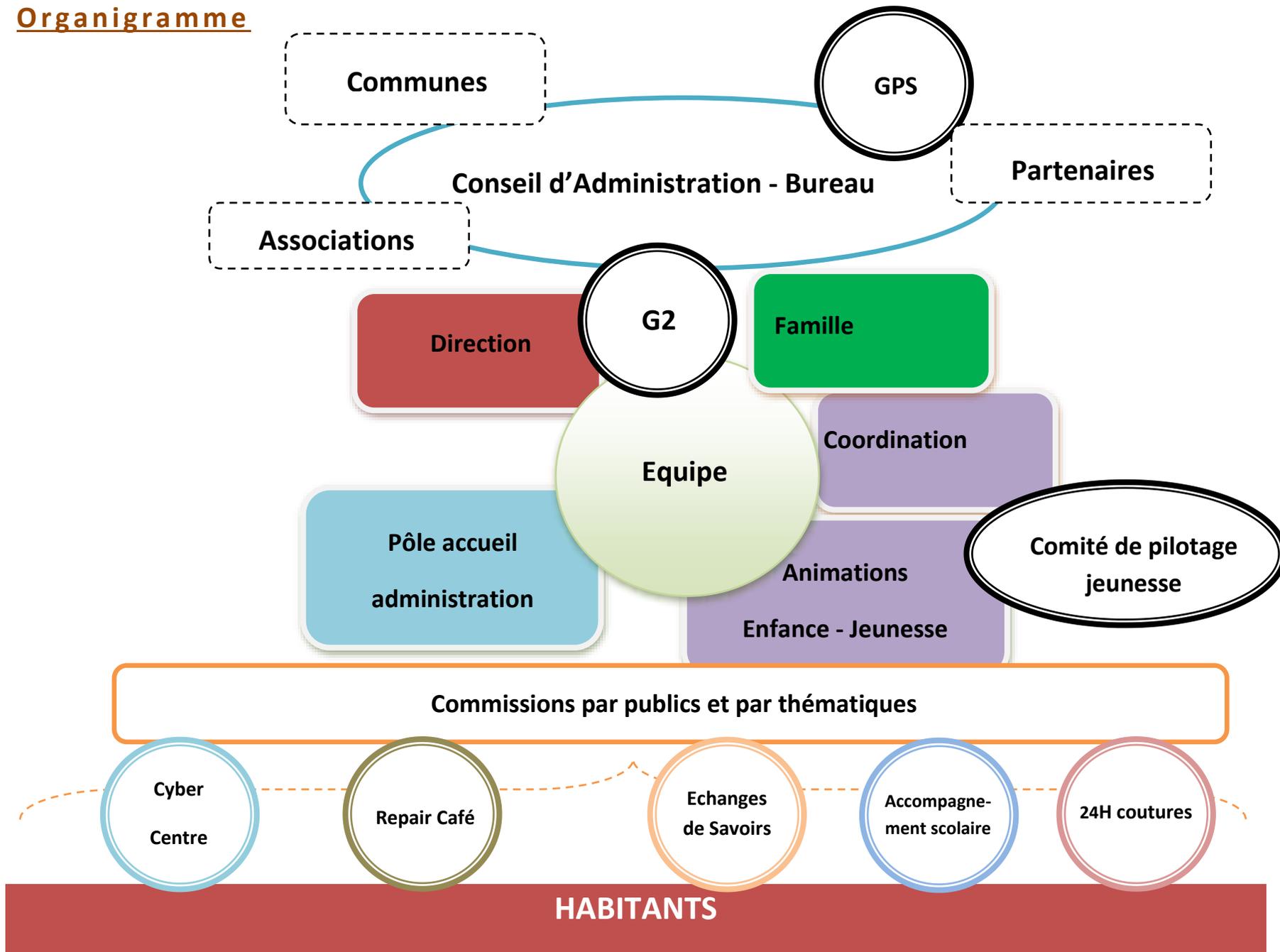


En externe

Le Centre Social est aussi présent au sein de différents espaces de coordination et d'orientation externes. Ces derniers permettent de participer avec d'autres à l'animation de politiques en faveur des différents publics et de l'animation de la vie sociale globale.

- Le SIRSG (Syndicat Intercommunale de la Région de Saint Georges sur Loire,
- Le REEAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité)
- Le CLIC (Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)
- Le label PLAIA (réseau des Points Locaux d'Accompagnement et d'Information des Associations)
- La DDCS (Dispositif d'accompagnement des projets de jeunes)
- La Fédération des Centres Sociaux à travers les différents réseaux (Jeunesse, Famille, Enfance, Directeurs/Présidents, ...)
- La CAF, la MSA
- Le Département, la Région, l'Europe

Organigramme



Le « projet accueil » de L'Atelier :

Le projet « accueil » répond à la dynamique du pouvoir d'agir des habitants et à la stratégie de présence du Centre Social Intercommunal L'Atelier, à savoir :

⇒ Une présence sur l'ensemble de son territoire d'intervention, sans discrimination de lieux.

Les espaces jeunesse organisés en mini-territoires et coordonnés à l'échelle du Syndicat Intercommunal de la Région de Saint Georges sur Loire offrent une réponse de proximité à la population.

Travailler sur le projet accueil permet d'interroger les notions de **communication/d'information**, d'**accès aux droits**, un travail d'équipe soudé par des **valeurs communes**, le renforcement de l'accueil (physique et délocalisé) ainsi que l'adaptation des locaux à la venue des habitants.

Un point d'attention sera donné sur les initiatives proposées par le Centre Social pour répondre aux problématiques sociales repérées sur le territoire.



Thèmes à travailler pour le renforcement de l'accueil au Centre Social L'Atelier :

- La **communication** et l'**information** pour une meilleure visibilité, lisibilité des projets, activités, discours du Centre Social.
- L'**accessibilité à tous des droits** de base (santé, logement...)
- Le lien entre l'équipe des salariés et les bénévoles pour construire un **projet commun et partager les valeurs du Centre Social**.
- L'**adaptation des locaux** pour développer travail et convivialité.

Travailler un projet d'accueil. Les enjeux et les défis en lien avec ces thèmes :

Enjeux et défis	Moyens et outils
Signalétique/visibilité, pour une meilleure reconnaissance du Centre Social	<ul style="list-style-type: none"> - Panneaux - Roll-up - Caravane - Espaces jeunesse (décentralisés)
Communication (interne et externe) globale de L'Atelier	<ul style="list-style-type: none"> - Plaquette de présentation actualisée - Partage des contacts dans l'équipe
Formaliser des temps d'accueil dans nos pratiques : poursuivre la dynamique « d'aller vers les habitants », au-delà du diagnostic. Etat d'écoute et de veille sur les attentes et besoins des habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le « Café des Habitants » comme « espace de lien social » transversal - Organiser des temps des bénévoles
Faire un travail sur une « culture » commune	<ul style="list-style-type: none"> - Définition commune de l'éducation populaire - Se baser sur l'historique de l'éducation populaire - Se référer aux valeurs de l'éducation populaire

Les bonnes conditions de l'accueil dépendent de plusieurs facteurs :

Les cadres de références

- Les espaces dédiés qui impliquent un cadre horaire : l'accueil secrétariat, les espaces d'animations jeunesse, le Cyber Centre, le Café des Parents/des Habitants, le PIJ...
- Une culture commune, la présentation et l'appropriation des missions de chacun
- Un cadre formel mais aussi informel qui mériterait d'être approfondi collectivement
- La Charte des Centres Sociaux
- Le projet social
- Le règlement intérieur

L'écoute des besoins

- Par l'accueil physique (au Centre Social ou sur les espaces décentralisés)
- Par des cahiers de liaison
- Une ligne « observation » dédiée aux animateurs jeunesse
- Par des espaces de vie sociale comme les Cafés des Habitants
- Lors des Assemblées Générales
- Echanges de Savoirs
- Rencontres avec les Conseils Municipaux, les partenaires et l'ensemble des acteurs.

Le premier contact

- Assurer la diffusion de la plaquette d'informations
- Création d'un cadre sécurisant par la bienveillance et l'accueil
- Présentation claire du Centre Social et de ses actions en fonction du lieu d'accueil
- Ecoute, analyse de la demande et identification des besoins
- Renseignements, orientation et mise en ligne systématiquement
- Proposer un suivi de la demande
- Communiquer sur l'actualité du Centre Social

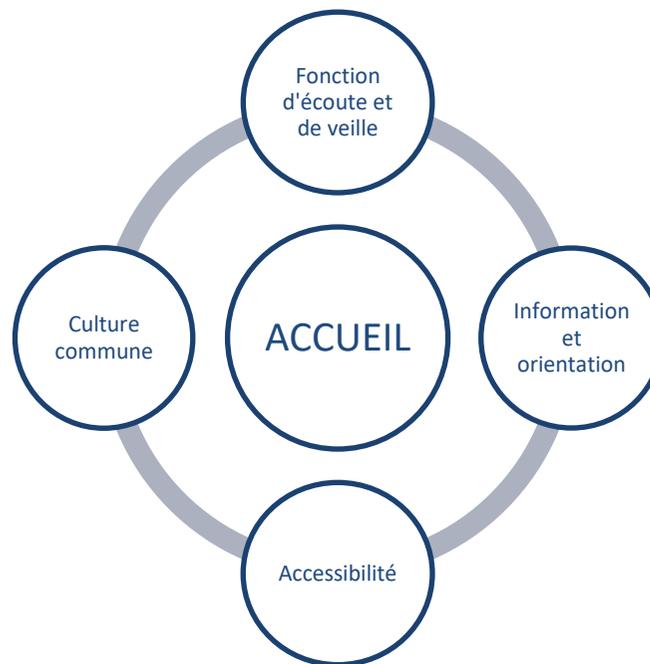
Les postures de l'équipe

- Identification (tee-shirts, badges...)
- Prendre l'initiative de remplacer le personnel d'accueil à tout moment (informellement ou formellement)
- Importance de la posture, de l'attitude (bienveillance et dynamisme)
- Prendre l'habitude de proposer un accueil « café » aux habitués
- Prolonger le transfert d'informations par un accompagnement plus approfondi et une mise en lien

Pistes d'actions prioritaires : profiter des espaces de vie sociale déjà existants et offrir des espaces d'animations du lien social.

- ⇒ Rôle d'écoute et de veille (sur les envies et attentes des habitants à maintenir).
- ⇒ Organiser un Café des Habitants une fois par an pour chaque salarié et pour chaque bénévole.

Synthèse du rôle de l'accueil :



ACCUEIL		
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens / postures
Accessibilité	Accessibilité au Centre Social, mais aussi à distance. Accessibilité géographique	<ul style="list-style-type: none"> - Mails et portables professionnels - Amplitude horaire et ouverture de l'accueil - Permanences du Centre Social ? - 1^{er} accueil dans les espaces jeunesse
Permettre la participation et l'action de tous « le pouvoir d'agir des habitants »	Etre un lieu ressources, de rencontres et d'échanges Faire du lieu d'accueil un espace de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des temps forts - Tenir un cahier de veille ou un espace des « grandes oreilles » - Etre disponible pour une réelle écoute, mettre en place un binôme : organiser la disponibilité pour « écouter » lors des temps forts - Habitants/bénévoles relais - Créer un espace « plateforme » : rassembler les partenaires sociaux dans un espace commun, un espace de vie sociale.
Veille sur les besoins et les attentes des habitants	Orientation des habitants	

Plusieurs types d'accueils :

- **L'accueil généraliste** : consiste à livrer une information, de la part de tous (équipe de salariés et de bénévoles) à tous (habitants, élus, associations, salariés, partenaires...)
- **L'accueil relais** : consiste à orienter toute personne après la communication d'une information. Tout le monde est concerné.
- **L'accueil approfondi** : correspond à une écoute, une identification et nécessite une reformulation de la demande. Cette écoute doit se faire avec bienveillance et projette un suivi de la demande.

Le Centre Social doit répondre à ces différents types d'accueil pour maintenir son rôle de foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyé par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Objectifs :

- ✚ Favoriser le développement social local avec, par et pour les habitants
- ✚ Travailler à l'échelle des communes dans un esprit d'intercommunalité
- ✚ Repérer les besoins et essayer d'y répondre en lien avec les acteurs concernés.

Favoriser dans un cadre intergénérationnel la rencontre entre les habitants pour lutter contre l'isolement, favoriser le vivre ensemble et répondre aux besoins sociaux par l'implication des habitants :

- Echanges de Savoirs, de services
- Repair Café
- Cyber Centre

Les fiches actions

A.2 Animation du lien social par thématiques

A.2.1 Développer l'animation de la vie sociale (Repair Café, Cyber Centre, Echanges de Savoirs...)

A.2.2 Emploi : communication et coordination des acteurs

A.2.3 Mobilité : promouvoir et développer la mobilité sur le territoire

A 2.1. Développer l'animation de la vie sociale (Repair Café, Cyber Centre, Echanges de Savoirs...)

Public ciblé : Tous les habitants du territoire

DIAGNOSTIC	OBJECTIFS VISÉS (qualification et quantification)	DESCRIPTION DE L'ACTION ET ORGANISATION	PLACE DU CENTRE SOCIAL
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diversifier les propositions d'Echanges de Savoirs ▪ Développer les échanges locaux sur le principe du système d'échange local (SEL) ▪ Organiser des soirées thématiques ou des ateliers (cuisine, bricolage, ...) ▪ Développer des animations autour du jardin/potager, échanges de plants,... ▪ Organiser des tiers lieux, lieux de rencontres et d'échanges 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser les liens et les rencontres entre les habitants du territoire ▪ Développer les liens communaux et intercommunaux ▪ Valoriser les compétences de chacun ▪ Favoriser l'entraide ▪ Favoriser la circulation et l'échange des différents savoirs ▪ Permettre la découverte de nouvelles activités culturelles, de loisirs ▪ Lutte contre l'isolement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'activités régulières et diversifiées en fonction des propositions des habitants ▪ Faire connaître ces activités au plus grand nombre et les rendre accessibles à tous ▪ Renouveler les participants, toucher de nouveaux habitants et de nouvelles communes ▪ Faire en sorte que ces activités se déroulent dans les différentes communes du territoire ▪ Permettre aux participants de prendre davantage de responsabilités dans l'organisation globale des échanges ▪ Instaurer un Repair Café tous les 1^{er} samedi du mois dans un lieu fixe : L'Atelier ▪ Reconduire les ateliers informatiques : les cours avec thématiques et les permanences libres ▪ Multiplier les Echanges de Savoirs par catégorie de public : adulte, jeunes, seniors, familles, inter-génération 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordination de l'action et organisation de la planification avec les personnes ▪ Animation et développement du réseau de bénévoles ▪ Communication et information sur les activités, lien avec les habitants et les communes ▪ Recherche de partenaires et de financeurs ▪ Faire avec les associations du territoire ▪ Permettre au groupe de devenir une association indépendante de L'Atelier

QUALITÉS DES INTERVENANTS	PARTENAIRES	BUDGET
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salariés du CSI : Directeur, secrétaires, animateurs jeunesse, adulte, famille ▪ Bénévoles : Membres du Conseil d'Administration du CSI, Bureau Habitants du territoire Bénévoles des associations partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Associations locales, Communauté de Communes, ADEME, les communes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SIRSG ▪ Participants

A 2.2 Emploi : communication et coordination des acteurs

Cette action est nouvelle, elle est donc partiellement écrite. La méthode retenue par L'Atelier est, de volontairement laisser cette fiche action en l'état pour associer les acteurs de l'emploi dans les objectifs visés et surtout la description des actions de l'organisation et la place de chacun.

Public ciblé : Tous les habitants du territoire de plus de 16 ans

DIAGNOSTIC	OBJECTIFS VISÉS (qualification et quantification)	DESCRIPTION DE L'ACTION ET ORGANISATION	PLACE DU CENTRE SOCIAL
<ul style="list-style-type: none"> ■ Assurer une meilleure identification des espaces emplois 18/24 ans. ■ Importance de développer une communication plus efficiente sur le territoire. ■ Renouveler le format des forums pour l'emploi: par exemple, envisager une forme itinérante des forums. ■ Proposer un renouvellement des forums d'emplois d'été ■ Proposer un guide pratique des autoentrepreneurs ■ Renforcer les actions des CCAS autour de l'accès à l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Une orientation efficace des habitants ■ Mettre en place un organe de concertation ■ 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réunir les différents acteurs, partenaires et décideurs ■ Associer les partenaires du territoire de l'agglomération et de la Communauté de Commune Loire Layon

QUALITÉS DES INTERVENANTS	PARTENAIRES	BUDGET
<ul style="list-style-type: none"> ■ Salariés du CSI : ■ Directeur et animateur du PIJ ■ Bénévoles : Membres du Conseil d'Administration du CSI	<ul style="list-style-type: none"> ■ Communes ■ Conseil Départemental ■ Mission Locale ■ Point Emploi de Chalennes 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les communes, la Communauté de Communes

A 2.3 Mobilité : promouvoir et développer la mobilité sur le territoire**Public ciblé : Tous les habitants du territoire de plus de 16 ans**

DIAGNOSTIC	OBJECTIFS VISÉS (qualification et quantification)	DESCRIPTION DE L'ACTION ET ORGANISATION	PLACE DU CENTRE SOCIAL
<ul style="list-style-type: none"> ■ Faible fréquence de bus et train pour aller sur Angers ■ Horaires inadaptés pour un public adulte ■ Besoin d'arrêts plus fréquents de train, les horaires ne sont pas toujours compatibles avec le travail (atypique) ■ Covoiturage pas facile à utiliser ■ Isolement de personnes âgées et familles monoparentales ■ Freins sociaux à la mobilité et à l'engagement ■ Proposer des transports solidaires ouverts prioritairement aux demandeurs d'emplois ■ Prospector sur les possibilités de mises en relations des partenaires (loueurs de voitures/deux roues/écrivains publics) pour des tarifs préférentiels pour les demandeurs d'emplois. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Favoriser la mobilité des personnes sur le territoire ■ Favoriser la rencontre entre les personnes sur le territoire ■ Permettre une meilleure accessibilité jusqu'aux gares (souvent excentrées des centres-bourgs) ■ Développer le recrutement de bénévoles pour le transport solidaire ■ Proposer un parrainage de jeunes et des ateliers pour un accompagnement à la mobilité (apprendre à dépasser les problématiques de « mobilité » : à savoir les difficultés que rencontrent certaines personnes à se projeter sur un autre territoire). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développer un « bla-bla car », un système de covoiturage sur le territoire. ■ Communiquer sur et encourager les actions comme «Bla bla Car» ■ Etendre l'action du transport solidaire et adapter aux demandeurs d'emploi ■ Solliciter de nouveaux bénévoles transporteurs ■ Faire connaître aux partenaires l'existence de ce transport 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Faire le lien avec la commission Transport Solidaire ■ Développer un partenariat avec les CCAS, la Mission Locale, le Point Emploi de Chalennes ■ Communiquer

QUALITÉS DES INTERVENANTS	PARTENAIRES	BUDGET
<ul style="list-style-type: none"> ■ Salariés du CSI ■ Bénévoles : <ul style="list-style-type: none"> – Membres du Conseil d'Administration du CSI – Bénévoles du Transport Solidaire 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Communes ■ Conseil Départemental ■ Mission Locale 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conseil Départemental ■ CCAS

A.3.1/2/3 Soutien à la vie associative

Public ciblé : Tous les habitants du territoire

DIAGNOSTIC	OBJECTIFS VISÉS (qualification et quantification)	DESCRIPTION DE L'ACTION ET ORGANISATION	PLACE DU CENTRE SOCIAL
<ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement des associations mal identifiées ■ Besoin de formations au fonctionnement et aux projets associatif ■ Besoin d'accompagnement des responsables associatifs ■ Besoin de matériel / de locaux pour le fonctionnement des associations ■ Communication / visibilité / lisibilité ■ Difficulté à communiquer, de donner de la visibilité aux associations ■ Problème de renouvellement des bénévoles et en particulier des responsables ■ Questionnement autour des forums des associations, besoin de redonner du sens ■ Coordination et mutualisations ■ Besoin de coordination pour mener des projets communs 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développer la coordination des acteurs et les mutualisations Créer un listing des structures supports Créer un listing des associations pour diffuser des informations ressources (guides, mode d'emploi) ■ Développer un travail de renouvellement des bénévoles Travailler la pertinence des forums annuels ■ Accompagner les bénévoles dans leurs parcours ■ Accompagner les associations dans leurs fonctionnements S'adapter au bénévolat ponctuel ■ Proposer des formations 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réunir les acteurs par public ou par thématique ■ Favoriser la connaissance puis les prêts, mutualisations ■ Achats groupés de matériels ■ Animations communes ■ Mettre en place une permanence associative à L'Atelier ■ Mettre en place une bourse du bénévolat (avec des fiches missions) ■ Créer des fiches de missions ■ Formation collectives et individuelles en fonction des demandes 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Coordination de la démarche ■ A l'initiative du rassemblement des acteurs ■ Force de proposition sur les formations ■ Valoriser les associations et leurs bénévoles

QUALITÉS DES INTERVENANTS	PARTENAIRES	BUDGET
<ul style="list-style-type: none"> ■ Salariés du CSI : Directeur, Coordinateur ■ Bénévoles : <ul style="list-style-type: none"> – Membres du Conseil d'Administration du CSI – Président – AESA, Familles Rurales, les fédérations d'éducation populaire 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Communes ■ Conseil Départemental ■ Mission Locale 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conseil Départemental ■ CCAS

Les publics

Familles et Parentalité

F.1 - Mettre en place une coordination Famille/Parentalité

F.2 - Mieux diffuser l'information et la communication pour une meilleure orientation des familles

F.3 – Favoriser les espaces de vie sociale et les actions de soutien à la parentalité

Introduction :

Le projet Accueil Collectif Famille (ACF) fait partie intégrante du projet social du Centre Social Intercommunal L'Atelier. Conformément à la circulaire CNAF, nous nous appuyons sur le diagnostic de territoire, pour conduire le projet famille en adéquation avec le projet social.

De même que pour le projet social, la durée du projet famille est de quatre ans (du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2019) afin d'avoir une cohérence entre le projet social et le projet de chaque secteur d'activité.

Depuis 10 ans que L'Atelier existe, l'équipe de bénévoles, les habitants, les partenaires et les salariés ont construit pierre après pierre ce projet.

Nous avons souhaité un projet famille en lien avec nos valeurs. **Un projet transversal** des différents secteurs de L'Atelier en partant de l'accueil, information orientation, jusqu'aux différents publics en passant par l'animation adulte.

La famille

La Famille est le socle des relations intergénérationnelles. Le Lien entre enfants, parents et grands-parents.

La branche Famille a son importance au sein d'un Centre Social. L'objectif est de faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne. L'Atelier est à l'écoute des parents mobilisés, en partenariat avec la CAF et la MSA dans le cadre du REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents).

8 500 familles vivent sur le territoire. Celui-ci est attractif pour les couples avec enfants. Ces derniers sont ainsi la cellule familiale la plus représentée puisque près d'une famille sur deux est un couple avec un ou plusieurs enfant(s).

Une méthode

L'Atelier a choisi de placer la famille au centre de son projet social (p19).

Entre l'Animation de la vie sociale :

Accueil, Information, Orientation,

L'animation du lien social par thématique,

Le soutien à la vie associative

ET

Les publics :

Petite enfance

Enfance

Jeunesse

Séniors

Un projet participatif :

L'Atelier a souhaité que le projet famille fonctionne à l'image des autres secteurs d'activités. Ce projet se construit avec le groupe Famille du territoire, il n'est pas figé et sera amené à évoluer en fonction des partenaires et des habitants. A ce jour 5 familles pilotent le projet et accompagne Emilie JORGE dans la réflexion et la mise en place des actions.

En se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, dans le respect des valeurs des centres sociaux (dignité humaine, solidarité, démocratie), l'animatrice famille a pour mission d'impulser la déclinaison du projet Famille à partir du projet social.